



FRESSINFO

EDITORIAL



Fressinoises, Fressinoises,

Les 23 et 30 mars derniers, vous nous avez accordé votre confiance pour conduire notre village sur la voie du progrès et de la modernité pour les six prochaines années.

Comme nous l'avons annoncé durant cette campagne électorale nous essayerons de mettre en œuvre nos projets.

Sans démagogie, ni sectarisme, et dans la plus totale transparence.

Votre maire a également été élu vice-président de la Communauté de communes en charge, de la communication, de l'information, de la gestion des salles de sport et de la vie associative et sportive. Et aussi membre titulaire de la commission de l'Association de gestion du patrimoine de Fressin et de l'Ecole de musique intercommunale.

Ces premières semaines j'ai rencontré tous les responsables des services administratifs de l'Etat ainsi que de sociétés privées pour nos projets futurs.

Vous pouvez compter sur moi pour défendre au mieux les intérêts de notre commune dans ces différentes instances décisionnelles.

Je vous souhaite de bonnes vacances.

Claude Vergeot.

Réunion du 17 avril 2014

Pour la première réunion du nouveau conseil sorti des urnes nous sommes rentrés dans le vif du sujet immédiatement avec la délibération pour les indemnités des élus.

Tout d'abord pour une commune comme Fressin le maximum à ne pas dépasser est de 4 adjoints. Pour le maire le maximum est de 1178, 45 € soit pour 12 mois 14 141, 40 € ; Et pour les adjoints : 313,62 € x 12 mois x 4 adjoints = 15 053, 76 €. Soit un total de 29 195,16 € maximum. A Fressin ces indemnités étaient de 23 447, 48 € en 2013 pour le maire et ses 3 adjoints.

Nous avons proposé une réduction de 1 000 € comme annoncé et en outre le maire et les adjoints ont choisi de réduire leurs indemnités.

Cela donne donc désormais pour un an : 22 447 € qui se décomposent ainsi en brut :

Pour le Maire 800 € (au lieu de 1 178 € auparavant) soit 21% de l'indice 1015 ;

Pour les 4 adjoints : 200 € (au lieu de 230 € auparavant), soit 5,27% ;

Pour les 3 conseillers délégués (nouveaux) : 90 € soit 2,37%.

Bien évidemment les délais impartis ne permettent pas de budgétiser tous nos projets. Ils concerneront dans un premier temps :

- Installation de l'eau à l'atelier communal,
- Remplacement des portes d'entrée de la Mairie,

➤ Aménagements de sécurité et d'embellissement des rues D154 et 155,



Ces travaux sont situés à la rue de la Lombardie, dans les virages, devant l'abribus des transports scolaires et à la sortie du lotissement d'une dizaine de maisons, particulièrement dangereux pour les enfants et les piétons. Ainsi qu'à la sortie du stade Firmin Caron et enfin à l'intersection de la rue du Marais et du Mont-Hulain. Ils consisteront à la pose de bordures avec l'aménagement de trottoirs et éventuellement du busage aux endroits qui en sont dépourvus.

Plus tard, jusqu'à la fin de notre mandat, nous nous efforcerons de mettre en œuvre,

et bien évidemment, tout en restant, à votre écoute :

- **La réhabilitation de la friche de la mairie**
- **Le réaménagement et l'isolation de la salle municipale qui portera le nom de Georges Delépine**
- **l'extension de l'éclairage public et du fleurissement**
- **Dans le cadre des Opérations d'aménagement et de programmation (OAP), du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), l'accueil d'équipements structurants sur notre Pôle Planquette : logements, regroupement pédagogique concentré (RPC). Fressin ayant été retenu comme « village relais » par la Communauté de communes.**

Le taux des impôts locaux, pour la part communale, ne changera pas en 2014 avec pour la taxe d'habitation 18,68% ; Le foncier bâti : 14,96% et le non bâti : 45,99%.

DELEGATIONS :

Maire et adjoints avec délégation de fonction

Adjoint délégué à la vie associative et scolaire	Adjoint délégué environnement fleurissement	Adjoint délégué routes et chemins	Adjoint délégué bâtiments communaux
Patrick Paquez	Claude Delépine	Jean-Noël Belval (CC)	Noël Warembourg
Associations locales, Association Anciens combattants.	Fleurissement SYMCEA	Routes, chemins communaux et ruraux.	Salle municipale, mairie, cimetière.

Commissions

Membres	Membres	Membres	Membres
<u>Le Maire et les adjoints</u>	<u>Le Maire et les adjoints</u> Paul Glaçon	<u>Le Maire et les adjoints</u> Christian Duflos, Charles Hiel, Denis Fournier, Jean-Marc Scoumaque.	<u>Le Maire et les adjoints</u> Christian Duflos, Paul Glaçon, Charles Hiel, Stéphane Brebion,

Conseillers municipaux avec délégation de fonction.

Déléguée organisation fêtes	Déléguée salles	Délégué comité animation
Hélène Delcuse	Hélène Pichonnier	Jérémy Anselin
Fêtes patriotiques, repas des aînés.	Réservation salles	Fêtes locales, mères, travail, arbre de Noël.

Commissions

Membres	Membres
Martine Legrand	Martine Legrand

COMMISSIONS DIVERSES

Le maire, les adjoints et les conseillers municipaux délégués

Syndicat des eaux	CCAS	FINANCES	Appel d'offres
Titulaires : Noël Warembourg, Patrick Paquez, Suppléants : Claude Vergeot, Claude Delépine.	Martine Legrand, Hélène Pichonnier, Hélène Delcuse, Jean Marc Scoumaque. <u>Extérieurs</u> : Charline Pichonnier, Michel Hibon, Jean-Claude Laridan, Marie-Françoise Lafitte	Patrick Paquez, Claude Delépine, Jean-Noël Belval, Noël Warembourg, Paul Glaçon, Christian Duflos, Charles Hiel, Denis Fournier.	Claude Vergeot, Noël Warembourg, Christian Duflos, Paul Glaçon. <u>Suppléants</u> : Jean-Noël Belval, Patrick Paquez, Stéphane Brebion.

Impôts directs	Correspondant Défense	Délégué FDE
Nommés Sous-préfet	Patrick Paquez	Claude Vergeot



Pour la première fois une chasse à l'œuf (de Pâques) a été organisée par la municipalité. Elle a rassemblé une quarantaine de jeunes au stade Firmin Caron. Un beau succès malgré le temps incertain et une « première » qui demande à être reconduite l'an prochain.



Le 8 mai sous le signe de la jeunesse. Beaucoup de monde pour la célébration du 69^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945. En effet, à l'initiative de l'Association des anciens combattants que préside Jean-Marie Legrand, les enfants des écoles étaient conviés à participer à la cérémonie en compagnie de leurs maitresses. Chacun leur tour ils ont énuméré le nom des « Morts pour la France » alors que les petits de la maternelle déposaient une fleur au pied du monument aux morts. La musique et l'association des anciens combattants participaient également à cet hommage en compagnie des élus et de la population venue nombreuse à cette occasion. Elle s'est achevée par un vin d'honneur offert par la municipalité.

La Commission des chemins et de la voirie au travail



Des ornières ...



On y trouve encore des têtards



Et toujours des motards !

Lors d'une première visite nous avons pu constater qu'il y avait encore du travail sur les chemins, voies, et routes communales. Notamment le Chemin vert dans un état déplorable. On peut toujours mettre des panneaux d'interdiction, qui bien évidemment ne seront pas respectés par les contrevenants, mais aussi des barrières. Il conviendrait qu'un vaste débat s'instaure avec les communes concernées, les propriétaires des bois, etc. et pourquoi pas, les associations, les particuliers qui utilisent, (4X4, quads, motos selon l'utilisation), nos chemins qui coûtent très chers à entretenir.... Avec l'interdiction l'hiver, l'autorisation de juin à août par exemple. Toutes les (bonnes) idées seront toujours les bienvenues.



Les associations ont été réunies et invitées à formuler leurs souhaits et demandes pour le bon fonctionnement de leurs activités. La municipalité a profité d'une opportunité, avec le départ d'une étape des 4 jours de Dunkerque à Fruges, pour acheter à un prix dérisoire (29, 90 €), 25 barrières métalliques qui seront très utiles et mises à disposition. De 200 le nombre de photocopies offertes à l'impression est passé à 500, avec toujours le papier à fournir. Le club de foot a demandé la rénovation des équipements et du terrain. De son côté la musique souhaite un réaménagement de la scène à la salle municipale avec l'installation de deux spots. Le téléthon pourrait revoir le jour et les anciens combattants veulent un nouveau drapeau.

Réunion du 19 mai 2014

Lors de cette réunion il a surtout été question de Chemins et de haies. En effet la commission voirie a présenté un état des lieux. Présidée par Jean-Noël Belval, elle est donc composée de Jean-Marc Scoumaque, Denis Fournier, Christian Duflos et Charles Hiel : des cultivateurs actifs ou retraités qui connaissent parfaitement la situation et l'état de nos chemins.

Selon leurs avis dans la plupart des chemins, il faut d'abord prévoir des accotements ou des saignées pour l'écoulement correct des eaux. Le chemin vicinal de Sains à l'Ermitage demande le plus d'entretien.

Nous avons fait un récapitulatif de fournitures de voirie c'est-à-dire d'achat cailloux et d'enrobé achetés par la commune pour la réfection de ses rues et chemins communaux :

11èmes Foulées Fressinoises Ostwind - Délices des 7 Vallées

Le samedi 23 août avec cinq courses ouvertes à tous.

Bulletin à retourner au Foyer Rural 17 rue du Marais 62140 FRESSIN avec le règlement à l'ordre du Foyer Rural et les documents demandés. Voir aussi : www.fressin.com (bulletin d'inscription à télécharger). Inscription, remise des dossards à partir de 14h, proclamation des résultats, tirage des deux tombolas, parking : salle municipale, Grand Rue. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vols ou de détériorations. Les licenciés bénéficient de l'assurance liée à leur licence. Il appartient aux autres de



s'assurer personnellement. PRIMES : même montant et même nombre Hommes et Femmes. Aux classements scratches 11,100 km, (10 primes) et 5,550 km (5 primes). Primes également aux 1er(e)s de chaque catégorie. RECOMPENSES SPECIALES UNIQUEMENT POUR LES COUREURS PRE-INSCRITS AU 22 AOÛT. TEE SHIRT aux 150 premiers inscrits. DEUX TOMBOLAS, dont une sur les préinscrits, Renseignements et inscriptions 03 21 90 63 78 / 06 82 704 999 ; lesportif.com (sans frais supplémentaire) ou Foyerrural.fressin@orange.fr ; www.fressin.com. Vue du parcours sur open runner. Inscriptions : jeunes : Gratuit - 5, 550 km : 6 € - 11, 100 km : 7 €. Plus 1€ le jour de l'épreuve. Plus 1 € si participation au Challenge du Sport en Milieu Rural. Envoi des résultats par la Voix du Nord. **Horaires** : 15h00 : débutants (1,100 km) ; 15h15 : poussins (2,200 km) ; 15h30 : benjamins (3,300 km) ; 16h : course 5,500 km minimes et après ; 17 h00 : course des 11,100 km cadets et après.

BULLETIN

D'Engagement individuel

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ : Code Postal: _____ Ville : _____

Email : _____

Date de naissance : _____ Catégorie : _____ Sexe : F ou M (barrer mention inutile).

Distance (s): 1,1 km, 2,2 km, 3,3 km, 5,550 km, 11, 100 km (barrer mentions inutiles ; selon la catégorie d'âge).

Je participe également au challenge du Sport en Milieu Rural (plus 1 €) : OUI - NON (barrer selon le choix)

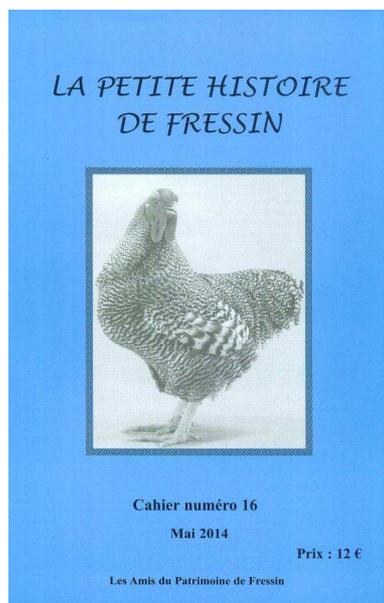
Pour les licenciés : club : _____ numéro : _____ : joindre photocopie de la licence FFA ou Triathlon Pour les non licenciés : ou autre licence sportive, une copie du certificat médical datant de moins d'un an avec la mention « non contre indication à la pratique de la course à pied ou d'athlétisme en compétition ». Pour les enfants mineurs : Je soussigné(e) : Mme ou M. _____ autorise mon fils _____, ma fille : _____ à courir les _____ km. Je renonce à tout recours contre les organisateurs et les autorise à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident.

Signature et date obligatoires : (du tuteur légal pour les mineurs)

OSTWIND

Construisons ensemble l'éolien de demain

Présentation du cahier n°16



Ce 30 mai, le cahier 16 est présenté au public à l'espace culturel. Malgré toutes les propositions de ce soir-là, une belle petite assemblée est là. Des personnes ayant participé aux spectacles sont venues ainsi que des membres des familles Warembourg et Camier. Cette fois, chacun des rédacteurs explique comment il a conçu son article. Des articles sur des thèmes variés : *les travaux de mise en valeur des paysages, le témoignage de deux amateurs de poule d'ornement, des recettes pour utiliser des plantes rares des jardins du château, la tempête de neige du 11 mars 2013, un poème en l'honneur de Fressin, la découverte d'une bombe américaine, la suite du voyage de deux Fressinois en marche vers Compostelle, le destin des Fressinois nés en 1911, la vie quotidienne du temps où Fressin était chef-lieu de canton, les tribulations de deux fraternités plongées dans la tourmente de la guerre 39/45, une photo de la classe de Monsieur Emile Hermel, et enfin les souvenirs vingt ans après le spectacle au château de La Légende de Raoul de Créquy.....*

Pour vous le procurer, contactez-nous !

Si vous avez des sujets d'articles, des documents ou photos à proposer, n'hésitez pas ! Ils sont bienvenus.



Une partie de l'assistance le 30 mai.

Le prochain cahier -numéro 17- qui paraîtra fin novembre, sera dédié aux Poilus nés à Fressin, mobilisés en 14/18. Nous souhaiterions pour cette édition retrouver d'autres photos de ces Poilus dont on a parlé dans notre cahier n°5 de 2008. **Si vous avez des documents** comme par exemple, des faire-part, des images mortuaires, des photos de mariage, de leurs enfants, de la correspondance qu'ils auraient échangée, des cartes postales, des journaux de régiment, et de tout autre document ou objet parlant d'eux, un article de journal, et peut-être une photo prise durant leur service militaire, cela nous intéresse... Nous photographierons vos documents et vous les rendrons dans la foulée.

A vous de rechercher. Merci de penser à nous.

Pour en savoir plus sur nos activités, consultez notre site internet à l'adresse suivante :

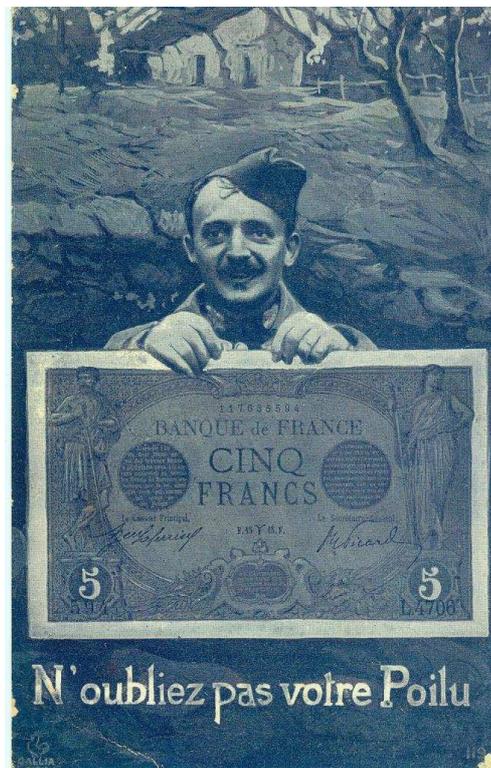
<http://sites.google.com/site/amisdupatrimoinedefressin/home>

Si vous aimez Fressin, Si vous souhaitez mieux connaître, ses habitants et son histoire, n'attendez plus ! Adhérez aux Amis du Patrimoine et Abonnez-vous à la Petite Histoire de Fressin.

Contacteur : le président, Paul Glaçon (tél : 03 21 86 97 48)

ou le trésorier, Michel Hibon (45, rue Bernanos à Fressin) ou

pour toute autre information, envoyer un email à : amispatrimoinefressin@orange.fr.



Bulletin d'adhésion aux Amis du Patrimoine de Fressin
et d'abonnement à la revue "La Petite Histoire de Fressin"

Nom Prénom

Adresse Code postal

Localité

Adresse email

Adhésion annuelle : individuelle (12 €) couple (18 €)

+ Abonnement à *La Petite Histoire de Fressin* - 2 n^{os} par an (20 € au total + frais de port éventuels).

Prix de vente au numéro de *La Petite Histoire de Fressin* : de 8 à 12 euros

(se renseigner auprès de Michel Hibon). Les anciens numéros sont disponibles sur papier ou sur CD-Rom.

Une date à retenir :

Le Parsoie[☆]

Dimanche 7 septembre 2014

à la Salle des Fêtes

Ech'Parsoie

☆ *repas de fin de moisson avec cochon à la broche*

Claudine Paul et Eliane de Rincquesen

#####



Des nouveautés au Château à découvrir sans plus tarder !

Plus de confort, de services et d'animation en 2014



L'équipe a œuvré activement durant tout l'hiver et le printemps pour vous offrir une visite et des services de qualité. **Plusieurs nouveautés sont à découvrir cette année en terme d'aménagements pour le confort de visite, puis d'animation et d'actions en faveur du développement durable.**

AMENAGEMENTS & développement durable :

Des accès restaurés : Le site est entretenu avec soin, vous pouvez par exemple accéder de nouveau aux puits du château et aux souterrains où des travaux ont été effectués.

La nouvelle signalétique du château

guidera vos pas, en complément des commentaires audiophoniques. A travers le parc de 3 hectares vous visiterez le château et ses souterrains, les jardins à thèmes puis l'exposition sur les châteaux.



Une bergerie aménagée avec l'aide de l'association Eurêka nous permet d'accueillir désormais un petit groupe de chèvres de **la Halte d'Autrefois (Hesmond)**. Elles nous aident à entretenir une partie des espaces verts et des talus escarpés souvent difficiles d'accès pour le personnel comme pour les machines.



Du miel du château bientôt en vente dans la boutique !

Les abeilles du **Musée de l'abeille (Bouin-Plumoisson)** hébergées depuis août 2013 au pied du château ont bien travaillé l'été dernier et ce printemps. Les premiers pots de miel seront mis en vente au château au début de l'été !

Des chantiers de bénévoles certains samedis matin dès 9h : Nous recrutons des bénévoles !

Durant la belle saison, vous pouvez contribuer à la mise en valeur du site et des vestiges. Venez nous voir travailler et prêter main forte si le cœur vous en dit, vous serez les bienvenus !

SERVICES

A l'Espace Info Tourisme situé face aux vestiges, sont à votre disposition de la documentation touristique et des outils multimédias pour vous aider à préparer vos loisirs ou sorties dans la région. N'hésitez pas à demander !



Un nouveau panneau d'information touristique



Un **panneau d'accueil** à l'entrée du château décline désormais le plan du site et des services touristiques proposés à Fressin, notamment des randonnées.

Rappel : Le Château est le point de départ du **sentier d'interprétation de la Route de la Pierre** dont le **carnet d'aventure** est à retirer à l'accueil. De même que depuis le guet, vous avez accès au **sentier de randonnée pédestre de la Chevrette** (documentation randonnée à l'accueil).

ANIMATIONS : Juillet - août : Chasse au trésor du chevalier en costume !

Voilà une façon originale de redécouvrir le Château de Fressin en famille et entre amis, en vous plongeant dans l'histoire médiévale. Il vous sera **possible de louer une tunique aux couleurs des seigneurs de Créquy** (1,50 € le costume) pour mieux incarner encore la mission d'un chevalier. Les enfants se verront remettre un petit diplôme personnalisé à l'issue de la Chasse au trésor.

CHATEAU EN FETE

Dimanche 3 août 2014, de 11h à 19h

En cette journée festive et familiale vous trouverez des animations toute la journée pour divertir petits et grands. Des séances de spectacle de rue avec la Compagnie Arcadia, des démonstrations et de la vente d'art et artisanat seront accompagnés de danse, et des traditionnels campements et animations historiques qui vous émerveilleront. Entrée payante. Buvette et restauration sur place.



Journées européennes du Patrimoine : Septembre 2014 **Samedi 20 (10h-18h) et dimanche 21 (14h-18h)**

Spécial JEP : Un parcours faune flore pour toute la famille sera mis à disposition.

Visite autonome avec l'aide des supports d'information (plan, commentaires audio, affichages, parcours enfants). Exposition et programme précis sur demande et affichage extérieur du château.

&&&&&&

Informations pratiques : Voir notre site et nos affichages !

Ouverture aux individuels de Pâques à fin septembre. Du mardi au samedi, de 10h à 18h, aire de pique-nique pour les visiteurs. Dimanche et jours fériés de 14h à 18h (à confirmer) - Fermé le lundi.

Hors vacances scolaires, accueil de préférence le mercredi et le week-end.

Accueil des groupes sur réservation toute l'année, de la maternelle aux adultes. Demandez notre documentation !

Tarifs (hors manifestations) : La gratuité est accordée aux Fressinois sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Pour les amis et invités non fressinois, tarif en vigueur.

à bientôt !

L'Association du Château de FRESSIN

9, rue de la Lombardie – 62140 FRESSIN – Tél. : 03.21.86.56.11 – SIRET : 39455293900024

Site Internet: www.chateaufressin.fr / E-mail : association@chateaufressin.fr



Avec le retour des beaux jours, les randonneurs, joggeurs et autres cyclotouristes du dimanche vont pouvoir reprendre leurs belles ballades dans nos verdoyantes et souriantes campagnes. Mais quelquefois ces sorties sont perturbées par des chiens qui divaguent sur la voie publique, sans laisse ni muselière, ce qui est interdit par la loi. En effet elle punit les propriétaires d'une contravention de 2^{ème} classe. Les peines sont aggravées en cas de morsures, d'accidents de la circulation etc. Sans oublier les problèmes avec les assurances des parties adverses. Si un animal est susceptible, compte tenu des modalités de sa garde, de présenter un danger pour les personnes ou les animaux domestiques, son propriétaire ou son détenteur peut être amené à prendre des mesures de nature à prévenir le danger. Il peut à ce titre, à la suite de l'évaluation comportementale de son chien réalisée en application de [l'article L. 211-14-1](#), devoir suivre la formation et obtenir l'attestation d'aptitude prévues au I de [l'article L. 211-13-1](#).

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION POUR VIVRE EN BONNE HARMONIE AVEC SON VOISIN

ATTENTION : Pensez à élaguer, couper vos haies et les chardons. Les propriétaires ne doivent pas planter ou laisser croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier. Plus généralement, les propriétaires doivent élaguer régulièrement leurs arbres ou haies en bordures des voies publiques de façon à ne pas gêner le déplacement des piétons, des véhicules et la visibilité de la circulation routière. En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire pourrait être engagée. Il ne faut pas toucher les câbles électriques, téléphoniques, les panneaux de signalisation et le réseau d'éclairage public et vous devez prendre les mesures propres à éviter la chute de bois morts. En bordure de chemin rural, les branches ou racines qui avancent sur les chemins ruraux doivent être coupées par les propriétaires ou exploitants dans des conditions qui sauvegardent la visibilité et la facilité de passage. Les haies doivent être taillées à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

Ce que dit la Loi :

Art. 671 du Code civil: *Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants, ou par des usages constants et reconnus, et à défaut de règlements et usages, qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations. Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toute espèce peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté du mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, mais ils ne pourront dépasser la crête du mur. Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire seul a le droit d'y appuyer les espaliers.*

Article. 672 du Code civil: *Le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale, soient arrachés ou réduits à la hauteur déterminée dans l'article précédent, à moins qu'il n'y ait titre, destination du père de famille ou prescription trentenaire. Si les arbres meurent, ou s'ils sont coupés ou arrachés, ils ne peuvent être remplacés qu'en observant les distances*

Programme jeunes 2014

Pour toutes informations et inscriptions:

Service Jeunesse de la Communauté de Communes du
Canton de Fruges 15 rue du Marais

62310 Fruges

Tél: 03.21.47.24.37 ou 06.83.68.66.27

mail: ccfjeunesse@voila.fr



Du 8 au 11 juillet

Fressin express

- Canoë
- Orientation
- Pêche
- Camping

**Du 21 au 25
juillet**

Rando ânes avec activités cirques.

Coût: 90€ la semaine

**Du 1er au 14
août**

Centre de vacances en Drôme à Vassieu en Vercors, Coût selon QF

18 au 22 août

Centre de vacances de 5 jours en VTT.

- Tir à l'arc
 - Accrobranches
 - Catamaran
 - Piscine... Merlimont
- Coût : 80€

Sorties à la journée, sur inscription :

15 juillet, 17 juillet, 29 juillet, 27 août. 10€/sortie

L'ensemble des opérations est financé en partie ou en totalité par la Communauté de Communes du Canton de Fruges. Le programme est mis en place avec des partenaires: CAF du Pas de Calais, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, associations OTSJ, A Petits Pas...

L'opération **Sac Ados** est reconduite!!

Conditions: Avoir entre 16 et 25 ans, Partir en vacances de 2 à 6 jeunes au moins 4 nuits Monter le projet ensemble pour avoir l'aide du Conseil Général. Dans le cadre du pacte territorial pour la jeunesse, des aides sont possibles dans divers domaines (BAFA/BAFD, 1er logement, permis de conduire...) **N'hésitez pas à vous renseigner, service jeunesse ou site du CG62.**

Dans le cadre du pacte territorial pour la jeunesse, des aides sont possibles dans divers domaines (BAFA/BAFD, 1er logement, permis de conduire...)

N'hésitez pas à vous renseigner, service jeunesse ou site du CG62.

**DATES : 07 Juillet
au 14 Août 2014**

Lieu: école primaire

ACCUEIL DE LOISIRS

3/12 ANS

DE LA COMMUNAUTE

DE COMMUNES DU

CANTON DE FRUGES

**Horaires: 9H00 à
17H00**

**Venez nombreux vous
amuser!**

**Le centre c'est
génial!!**

**On rit, on joue, on
s'amuse!!!**

L' Accueil de Loisirs de la Communauté de Communes du Canton de Fruges est ouvert 6 semaines durant l'été.

Il fonctionnera de 9h00 à 17h. Une garderie à partir de 8h00 sera assurée ainsi que de 17h00 à 18h00.

Des animations seront mises en place par l'équipe pédagogique sur le thème de l' Afrique et du cirque. Des campings et des bivouacs seront organisés.

Il y aura 1 sortie par semaine, des grands et des petits jeux, des activités manuelles, des danses.....

Pour tout renseignement et retrait des dossiers veuillez contacter le Service

Jeunesse 15 rue du Marais à Fruges. (bureau en bas à gauche.) **Téléphone :**

03.21.47.24.37 mail: frederique.jeunesse@yahoo.fr



Trier est un geste facile au quotidien pour préserver les ressources naturelles et faire barrière à la pollution. Pas de panique pour faire le tri. Quelques réflexes vous aideront à devenir incollable et à faire de ce geste un réflexe pour vous et pour votre famille.

3 règles d'or et 2 astuces pour un tri facile *

REGLE n°1 / Tous les emballages en papier, carton, acier, aluminium, briques alimentaires : dans le bac de tri.

Les emballages en acier et aluminium : canette, boîte de conserve, aérosol, ... Les emballages en papier et carton : boîte de céréales, de gâteau, ... Les briques alimentaires : brique de lait, de soupe, ... Tous les journaux et les revues débarrassés de leur film plastique.

REGLE n°2 / Pour les emballages en plastique : uniquement les bouteilles et flacons dans le bac de tri.

Je trie uniquement les bouteilles et flacons : bouteille d'eau, flacon de liquide vaisselle, gel-douche ou shampoing, bouteille d'huile... Je peux laisser les bouchons sur les bouteilles, c'est plus pratique et plus propre dans le bac

REGLE n°3 / Bouteilles, pots, bocaux : dans le conteneur à verre. Je trie toutes les bouteilles, tous les bocaux et pots en verre. La vaisselle, la porcelaine, la faïence ne se recyclent pas.

ASTUCE n°1 / Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider

ASTUCE n°2 / Laisser les emballages en vrac et ne pas les imbriquer entre eux, ils seront plus facilement séparés et plus facilement recyclés.

INFORMATIONS LOCALES

MAIRIE

8 Grand-Rue
62140 FRESSIN

Mairie.fressin@orange.fr

03 21 90 60 35 Fax 03 21 86 30 38

maire.fressin@fressin.com

03 21 90 63 78 / 06 82 70 49 99



La municipalité recherche une personne résidant dans la commune afin de pourvoir au remplacement de son agent technique polyvalent, chargé de l'entretien de la voirie et des bâtiments. Il devra être éligible aux emplois aidés (contrat avenir, CAE, CUI, etc.) et le permis de conduire serait un plus.

Prrière de déposer un CV en mairie.

Merci.

Mairie ouverte les mardi, mercredi, jeudi de 17h à 19h et le vendredi de 14h à 16H

LES FESTIVITES DU 14 JUILLET 2014 A FRESSIN

Dimanche 13 juillet :

22h00 : Retraite aux flambeaux,
Rassemblement 22h00 aux Etangs ;
23h00 : feu d'artifice et bal populaire.

Lundi 14 juillet :

10h45 : rassemblement Salle municipale et défilé avec la Musique,
11h00 : dépôt de gerbe,
Défilé et remise de tablettes aux enfants entrant au CE2,
Remise de médaille,
Vin d'honneur, distribution de bonbons et jeux pour les enfants.

PERMANENCES ESTIVALES DE LA MAIRIE

Du Vendredi 18 juillet au vendredi 8 août 2014 inclus

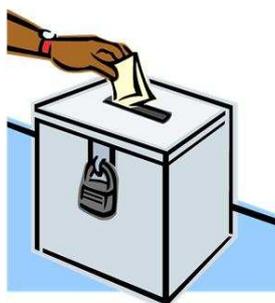
La mairie sera ouverte les jeudis 24 et 31 juillet et 7 août de 18h à 19h.

En cas d'urgence : 03 21 90 63 78 ou maire.fressin@orange.fr



La municipalité va faire un peu de ménage et vendre quelques tables anciennes d'école en bois et en armature fer : 25 € la table individuelle et 50 € la table double. Le reliquat sera revendu le jour de la brocante de la Musique.

Avis aux amateurs !



RAPPEL DES RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES DES 23 ET 30 MARS 2014

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	380		
Abstentions	31	8,16	
Votants	349	91,84	
Blancs ou nuls	13	3,42	3,72
Exprimés	336	88,42	96,28

Les résultats du premier tour :

Candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Elu(e)
M. Noël WAREMBOURG	216	56,84	64,28	Oui
Mme Hélène DELCUSE-ALEXANDRE	178	46,84	52,97	Oui
M. Claude VERGEOT	174	45,78	51,78	Oui
M. Patrick PAQUEZ	174	45,78	51,78	Oui
M. Charles HIEL	173	45,52	51,48	Oui
M. Paul GLACON	168	44,21	50	Non
Mme Hélène PICHONNIER	165	43,42	49,1	Non
M. Denis FOURNIER	161	42,36	47,91	Non
M. Jean-Noël BELVAL	160	42,1	47,61	Non
M. Christian DUFLOS	158	41,57	47,02	Non
M. Jérémy ANSELIN	157	41,31	46,72	Non
M. Stéphane BREBION	157	41,31	46,72	Non
Mme Martine LEGRAND	155	40,78	46,13	Non
M. Jean-Marc SCOUMAQUE	155	40,78	46,13	Non
Mme Sonia BAILLEUL-ATTAGNANT	152	40	45,23	Non
M. Claude DELEPINE	152	40	45,23	Non
M. Franck CARDON	151	39,73	44,94	Non
M. Benoît LECUYER	145	38,15	43,15	Non
M. Hugues WALLON	143	37,63	42,55	Non
M. Michel HUART	138	36,31	41,07	Non
M. Aurélien LAQUAY	138	36,31	41,07	Non
M. Jean-Michel LEGRAND	133	35	39,58	Non
M. Paul SCHUNCK	126	33,15	37,5	Non
M. Serge DECOOPMAN	122	32,1	36,3	Non
M. Antoine BART	120	31,57	35,71	Non
M. Vincent MACQUET	47	12,36	13,98	Non

Deuxième tour :

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	380		
Abstentions	27	7,11	
Votants	353	92,89	
Blancs ou nuls	6	1,58	1,7
Exprimés	347	91,32	98,3

Candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Elu(e)
M. Paul GLACON	183	48,15	52,73	Oui
M. Denis FOURNIER	179	47,1	51,58	Oui
Mme Martine LEGRAND	176	46,31	50,72	Oui
M. Jean-Noël BELVAL	176	46,31	50,72	Oui
M. Christian DUFLOS	175	46,05	50,43	Oui
Mme Hélène PICHONNIER	173	45,52	49,85	Oui
M. Stéphane BREBION	173	45,52	49,85	Oui
M. Jean-Marc SCOUMAQUE	171	45	49,27	Oui
M. Jérémy ANSELIN	166	43,68	47,83	Oui
M. Claude DELEPINE	165	43,42	47,55	Oui
M. Aurélien LAQUAY	165	43,42	47,55	Non
M. Benoit LECUYER	164	43,15	47,26	Non
Mme Sonia BAILLEUL-ATTAGNANT	163	42,89	46,97	Non
M. Hugues WALLON	158	41,57	45,53	Non
M. Franck CARDON	155	40,78	44,66	Non
M. Michel HUART	150	39,47	43,22	Non
M. Paul SCHUNCK	2	0,52	0,57	Non
M. Serge DECOOPMAN	0	0	0	Non
M. Vincent MACQUET	0	0	0	Non
M. Antoine BART	0	0	0	Non
M. Jean-Michel LEGRAND	0	0	0	Non

BONNES VACANCES A TOUS

